

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, du développement  
durable, des transports et du logement

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de  
la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du  
territoire

*(Texte non paru au journal officiel)*

(AD)

## SECRETARIAT GENERAL

**Arrêté du 10 janvier 2011 portant inscription à un tableau d'avancement (ponts, eaux et forêts) Rectificatif au *bulletin officiel***

**NOR : DEVK1101321Z**

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 31 mars 2011, l'arrêté du 10 janvier 2011 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2011 est modifié comme suit :

Au lieu de : « Paul SHWACH », lire « Paul SCHWACH »

Le chef du centre interministériel  
de gestion des IPEF

Jacques SALHI